

RESIDENCE
TERRITOIRE

Rwanda
Kibungo

KIBUNGO



3807

A.P.
PROFIN
RESIDENCE
C.T.
INTERESSE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE PERCEPTION DE L'IMPOT INDIGENE

L'an mil neuf cent Soixante le 26/8/61
jour du mois de Août, Nous De Lutter
(grade) Agent territorial nous trouvant à Kibungo
avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectué par
Nkaka Henri collecteur dûment délégué par Monsieur l'administrateur de territoire de Kibungo en date du 26/8/61 et avons constaté ce qui suit :

Existence en acquis.

Exercice antérieur :

I.C.	I.S.	I.B.

Acquis en justification lors du dernier décompte

Acquis restant aux mains du collecteur ce jour

Acquis distribués

Exercice en cours :

I.C.	I.S.	I.B.
312	10	678
292	10	678
15	-	-

Encaisse théorique.

Exercice antérieur : I.C. à F =
I.S. à F =
I.B. à F =

Total:

Exercice en cours : I.C. 15 à 472,50 F = 6.187,50

I.S. - à - F =

I.B. - à - F =

Total: 6.187,50

Encaisse pratique.

Billets de

	Nombre	Total
1.000		
500		
100	43	4.30
50	20	1.00
20	21	42
10	35	35
5	5	2

Pièces de

50		
20		
5	8	2
2	3	6
1	40	40
0,50	23	1,50

Titres valant espèce

Total :

6.187,50

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse F — Déficit F

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de F)

Observation sur la tenue des registres :

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à dans et le territoire à mis à la disposition du collecteur

Ainsi fait à aux jour, mois et an que dessus.

L'

Le collecteur,

Encaisse pratique.

	Nombre	Total
Billets de		
1.000		
500	2	1.000 ✓
100	68	6.800 ✓
50	25	1.250 ✓
20	47	940 ✓
10	26	260 ✓
5		
Pièces de		
50		
20		
5	7	35 ✓
2	2	4 ✓
1	24	24 ✓
0,50		
Titres valant espèce		
	Total	<u>10312,5 ✓</u> à remettre - 0,50 f.

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse F Déficit F

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de F)

Observation sur la tenue des registres :

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à dans et le territoire a mis à la disposition du collecteur

Ainsi fait à aux jour, mois et an que dessus.

L'

Le collecteur,

RESIDENCE

A.I.M.O.

TERRITOIRE

PROFIN

RESIDENCE

C.T.

INTERESSE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE PERCEPTION DE L'IMPOT INDIGENE

L'an mil neuf cent Soixante deux le
jour du mois de juillet, Nous Desoutter.
(grade) Agent territorial nous trouvant à Kibungu
avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par
Sudama Apollinaire collecteur dûment délégué par Monsieur l'administrateur de territoire de Kibungu en date du 17 - 8 - 61 et avons constaté ce qui suit :

Existence en acquis.

Exercice antérieur :

I.C.	I.S.	I.B.
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Acquis en justification lors du dernier décompte

Acquis restant aux mains du collecteur ce jour

Acquis distribués

Exercice en cours :

I.C.	I.S.	I.B.
25	-	584
25	-	584
-	-	-

Acquis en justification lors du dernier décompte

Acquis restant aux mains du collecteur ce jour

Acquis distribués

Encaisse théorique.

Exercice antérieur : — I.C. — à — F =

— I.S. — à — F =

— I.B. — à — F =

Total

Exercice en cours : 25 I.C. à 412,5 F = 10312,50

— I.S. — à — F =

— I.B. — à — F =

Total 10312,50